

MAUVAISE RÉUNION AVEC LE MOD



Aujourd'hui (vendredi 12/09/25), le front syndical commun 2.0 a eu une réunion avec le ministre Francken. Après le fiasco de l'accord social, lors duquel nous avons bien consulté notre base, nous avons voulu préciser au ministre quelles sont, pour nous, les conditions minimales qui doivent encore être intégrées dans l'accord social avant que nous puissions le signer. Il s'agit des conditions suivantes :

- L'allocation de carrière et l'indemnité des cadres supérieurs doivent être intégrées dans le traitement, avec la garantie du KERN que cela sera mis en œuvre au cours de cette législature.
- Les 14 mois de prime Ops doivent également pouvoir être pris en temps pour tous les militaires, juste avant la date de la retraite, afin de permettre aux militaires d'arrêter de travailler plus tôt. Cela doit être couplé à l'augmentation de la réserve de carrière de 200 à 300 jours et calculé jusqu'à 60 ans et non 67.
- Une révision complète du statut militaire, avec un accent particulier sur le bien-être et la sécurité du militaire.

Ce ne sont pas des **exigences déraisonnables et, sans garantie en ce sens, nous ne pouvons envisager de signer l'accord social.** Travailler plus longtemps pour moins d'argent n'était pas l'objectif de l'« Arizona », alors pourquoi cela devrait-il s'appliquer aux militaires ? À ce jour, l'accord social ne contient aucune mesure qui compense la perte du montant de la pension, et à travers nos revendications nous souhaitons y voir une compensation. Étant donné que l'accord social est également considéré par le cabinet des Pensions comme une compensation pour la réforme des pensions. **Zéro certitude** sur toutes les autres mesures!

Que dit le MoD ?

- L'allocation de carrière et l'indemnité des cadres supérieurs : le ministre est en négociation avec le Cabinet des Pensions sur ce point, mais d'après ses propres aveux, la situation est **négative** et cela ne sera, selon toute vraisemblance, **pas** mis en œuvre. Il s'agit de l'une des principales compensations pour la perte du montant de la pension, et elle ne verra pas le jour.
- La possibilité de prendre les 14 mois de prime Ops en temps avant la retraite n'est pas non plus négociable pour le ministre, et la proposition d'élargir la réserve à 300 jours est également restée lettre morte.
- Quant à la révision du statut, le ministre **n'a pas pu donner** de réponse immédiate, estimant que cela devait encore être étudié plus en profondeur.

Nous demandons que nos revendications soient intégrées dans l'accord social avec des garanties quant à leur mise en œuvre. Si cela ne peut être offert, nous, en tant que front commun, ne pourrons **JAMAIS** signer l'accord social. **Nous craignons que les militaires aient été vendu!**

PENSEZ A DEMANDER S IL EXISTE UNE CERTITUDE SUR LES MESURES DURANT LE GOOD NEWS ROADSHOW